



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 54 - Subvention à l'Association «Le Chemin des Sens» pour sa manifestation «Parcours autour des métiers d'art et du patrimoine» dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2017

**Subvention à l'Association «Le Chemin des Sens»
pour sa manifestation
«Parcours autour des métiers d'art et du patrimoine»
dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2017**

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

I - Organisation d'une manifestation autour des métiers d'art durant le week-end des journées du patrimoine

L'association «Le Chemin des Sens» organise une manifestation intitulée «Parcours autour des métiers d'art et du patrimoine» les 16 et 17 septembre 2017 au Centre Diocésain à Besançon.

Cette manifestation a pour vocation de favoriser auprès du grand public la découverte des métiers d'art et des savoir-faire via la présence de divers artistes, bisontins ou grands bisontins en majorité, exposant leurs œuvres et proposant des démonstrations.

35 artistes sont attendus dans des domaines variés : peinture, sculpture, gravure, arts plastiques, restauration de tableaux, photographie, céramique, ébénisterie, créations végétales, facteur d'instrument, tourneur, reliure, coutelier, tailleur de pierre, bijoux...

La manifestation proposera également cette année un concert de musique et s'intégrera à nouveau dans la programmation des Journées Européennes du Patrimoine 2017 qui ont lieu lors de ces deux jours.

Ce parcours des métiers d'art qui existe déjà depuis plusieurs années rencontre un bon succès. En 2016, la manifestation a accueilli plus de 2 800 visiteurs selon les organisateurs.

Le budget prévisionnel de la manifestation 2017 se monte à 15 650 €, répartis comme suit :

Parcours autour des métiers d'art (frais de communication, logistique, scénographie, vernissage...)	11 900 €
Concert (cachet artiste, location salle, communication, divers...)	3 750 €
TOTAL	15 650 €

Le budget prévisionnel de la manifestation présenté par l'association est le suivant :

CAGB	4 000 €
Ville de Besançon	6 000 €
Exposants	900 €
Billetterie (concert)	2 000 €
Fonds propres	2 750 €
TOTAL	15 650 €

L'association sollicite ainsi la Ville de Besançon à hauteur de 6 000 €.

La CAGB, de son côté, a prévu l'octroi d'une subvention de 1 000 € dans le cadre du fonds d'aides «manifestations culturelles» 2017.

II - Attribution d'une subvention pour la manifestation 2017

La Ville a accordé une subvention de 6 000 € en 2016 et la CAGB une subvention de 1 000 € sur un montant total de dépenses réalisé de 9 556,99 €.

Compte tenu de l'intérêt de la manifestation qui connaît chaque année une bonne fréquentation et de sa contribution à la programmation des journées du patrimoine en centre-ville, mais en tenant compte par ailleurs de la bonne santé financière de l'association au regard de son activité, il est proposé de verser une subvention de 2 000 €.

En cas d'accord, la somme de 2 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574 CS 10036 de la Mission Tourisme.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à valider l'attribution d'une subvention à l'association «Le Chemin des Sens» d'un montant de 2 000 € pour l'organisation de sa manifestation dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2017.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2017



Contrôle de légalité